

# Bibliographie

## FINANCES PUBLIQUES

**LGDJ, Domat, 2<sup>e</sup> éd., 2017, 532 p., 35 €**  
Par **Martin Collet**, professeur à l'université Panthéon-Assas et membre du Conseil des prélèvements obligatoires.

## A GLOBAL ANALYSIS OF TAX TREATY DISPUTES

par **Eduardo Baistrocchi** (ss dir.), Cambridge, CUP, 2000, 2 vol., 1588 p., £300, ISBN: 9781316507254

Ce traité en deux volumes mérite d'être signalé en raison de son exceptionnelle richesse et de son approche originale de la fiscalité internationale. La jurisprudence relative à la mise en œuvre des conventions fiscale y est étudiée dans 27 pays faisant l'objet d'autant de chapitres écrits par des auteurs internationalement reconnus, aux

quels s'ajoute un chapitre sur la convention européenne d'arbitrage et plusieurs chapitres conclusifs tirant les conclusions de la comparaison entre États.

L'intérêt de cet ouvrage est non seulement de livrer une présentation précise de la jurisprudence relative aux articles les plus importants du modèle OCDE de convention fiscale dans les différents États, mais aussi de donner des éléments quantitatifs et historiques sur le contentieux fiscal international. Des données objectives permettent ainsi de mesurer l'augmentation du contentieux depuis 2000, le taux de succès des États devant les juges (pays par pays), les articles donnant lieu au nombre le plus élevé de litiges, etc. Des statistiques, des tableaux et des schémas illustrent les résultats obtenus.

Avec plus de 1600 décisions analysées, le traité dirigé par M. Baistrocchi sera utile aux

praticiens de la fiscalité internationale qui y trouveront une source unique d'informations relative à une matière d'accès difficile toutes les fois que l'on s'intéresse à la jurisprudence étrangère. D'un point de vue théorique, cet ouvrage donne également d'intéressantes pistes de réflexion sur des questions aussi diverses que l'existence d'un droit fiscal international coutumier ou l'évolution de la place des BRICS dans la construction de la fiscalité internationale. À l'heure de l'harmonisation croissante des règles internationales grâce en particulier au plan BEPS, le point d'étape fait par *Global Analysis of Tax Treaty Disputes* est particulièrement bienvenu.

**Daniel Gutmann,**

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (université Paris-1), avocat associé, CMS Bureau Francis Lefebvre

# Agenda

## FISCALITÉ/ COMPTABILITÉS : « JE T'AIME, MOI NON PLUS... »

**Comptes sociaux, comptabilité analytique, comptes consolidés**

**Les sources de l'assiette et du contrôle**  
**Conférence organisée par l'IACF, le Barreau de Rennes et l'EDAGO**

**Mercredi 6 déc. 2017 à 14h**

**Lieu :** EDAGO, Contour Antoine St Exupéry, 35 172 Bruz

**Participants :** Marie-Amélie Deysine, Philippe Huet, Charles Menard, Hervé Orhan et Sébastien Vallée (avocats membres de l'IACF).

### Programme :

**1. Comptes sociaux et fiscalité : un mariage de raison... où l'on s'adonne à une connexion inachevée...**

– Les bons ou mauvais offices de la jurisprudence récente.

– La construction en marche par la loi fiscale du bon contrat de mariage.

**2. Compta analytique et fiscalité : un mariage arrangé... où l'on passerait assez vite de l'assiette à la casserole...**

– Des éléments de justification des écritures comptables (Art. 54 CGI).

– Aux éléments à charge et à décharge de dialectique de la preuve dans le contentieux fiscal (*LPF, art. L. 13*).

**3. Comptes « conso » et fiscalité : un mariage blanc... où l'on fait encore chambre à part...**

– Les points de connexion qui apparaissent (impôts différés, IFRS / IFRIS transparence fiscale et reporting pays par pays, etc.).

– Ceux à venir...

**Renseignements et inscriptions :** IACF, Fabienne Derrien, 9 rue du Chevalier Saint George, Paris 8<sup>e</sup>, Tél : 01 42 60 10 18 – fabienne.derrien@iacf.fr.

## LE PATRIMOINE DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE FACE AUX (R)ÉVOLUTIONS FISCALES

**Conférence organisée par l'IACF et le barreau de Marseille**

**Vendredi 8 déc. 2017, à 13h30**

**Lieu :** Maison de l'avocat, 51, rue Grignan, 13006 Marseille

**Intervenants :** Isabelle Antoakas (avocat au barreau de Marseille – membre de l'IACF) ; Émilie Collomb (avocat au barreau de Marseille – membre de l'IACF) ; Philippe Emiel (avocat au barreau des Hauts de Seine – membre de l'IACF) ; Olivier Flottes (avocat au barreau de Marseille) ; Stéphanie Gloaguen Manenti (avocat au barreau de Marseille) ; Régis Serpentier (avocat au barreau de Montpellier – membre de

l'IACF) ; Agnès Sibel (avocat au barreau de Marseille – membre de l'IACF) ; Laurent Roustouil (avocat au barreau de Marseille)

**Présentation :** L'objectif de la formation est d'actualiser les connaissances et anticiper les évolutions sur les impacts fiscaux des choix patrimoniaux du dirigeant d'entreprise, qu'ils concernent la rémunération, la structuration sociétaire, les transmissions de titres et actifs de l'entreprise ou la détention du patrimoine immobilier affecté à l'activité.

### Programme :

**1. Opérations autour des titres**

Management package : un gain en capital ; un risque de requalification en salaires

Les apports avec soulte

La flat tax : nouveau régime, nouveaux réflexes ?

Démembrement sur titres : distribution et cession

**2. L'immobilier d'entreprise**

De l'ISF à l'IFI : la nouvelle donne

L'immobilier et les pactes Dutreil : solutions et incertitudes

Les revenus immobiliers et les enjeux du démembrement

**Inscriptions (avant le 1<sup>er</sup> décembre) et**

**information :** IACF, Fabienne Derrien, 9 rue du Chevalier Saint George, Paris 8<sup>e</sup>, Tél : 01 42 60 10 18 – fabienne.derrien@iacf.fr.